

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 25 JANVIER 2022

En raison des mesures sanitaires mises en place, cette réunion se tient par vidéo-conférence.

Sont présents :

Représentants du Pouvoir Organisateur

Monsieur Olivier MAINGAIN
Monsieur Philippe JAQUEMYNS
Madame Stéphanie DEBATY
Madame Leila KAMOUN

Personne en charge du lien entre la commune et les concepteurs d'AccesCible

Madame Nazé URIELLE

Représentants des parents

Monsieur Arno PARLANTE

Direction de l'Ecole Van Meyel

Monsieur Nicolas LIGOT

Représentants du personnel enseignant

Madame Annick VERPLANCKE
Monsieur Cédric REMUE

Représentant du personnel administratif et technique

Monsieur Fabrice PIRON

Association des parents

Madame Aurore LE GAL, Présidente
Madame Véronique PARDON, Secrétaire

La séance est ouverte à 12h30

Madame LE GAL présente ses excuses à l'ensemble des membres du conseil de participation pour ne pas avoir pu préparer le conseil de participation dans les meilleures conditions et pour avoir manqué de diligence quant à ce qui devait être fait à cet égard.

L'ordre du jour est le suivant :

1. Approbation du procès-verbal du CP du 23.11.2021

Compte tenu de l'envoi tardif dudit procès-verbal, l'approbation de ce dernier est reporté au prochain conseil de participation

2. Nouveau prestation des repas chauds - Direction

Monsieur LIGOT :

- Nouveau prestataire pour les repas chauds depuis le mois de janvier 2022
- Pas de modifications par rapport à l'ancien prestataire : les menus sont toujours disponibles sur AccessCible.
- 2 jours fixes par semaine pour les repas végétariens.
- Un document peut être rempli au secrétariat de l'école afin de modifier les jours de présence aux repas chauds pour les parents qui le souhaitent.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 25 JANVIER 2022

3. Projection quant aux recrutements au sein de la filière Immersion NL - Direction

Monsieur LIGOT :

Projection pour 2022-2023 : sous réserve que les enseignants ne changent pas d'avis, les classes d'immersions auront des enseignants. → Équipe complète pour 2022-2023 ;

Madame KAMOUN :

Réserve d'enseignants prévue et suffisantes – 2 candidats seront vus au mois de février (1 sans diplôme mais avec titre de pénurie – l'autre a 1 titre pédagogique mais pas native speaker)

Monsieur MAINGAIN :

- Ce dernier a écrit à la Ministre Caroline DESIR pour alerter sur le problème.
- 7 emplois sur 10 sont sur fonds propres – pas tenable à long terme pour la commune.
- La Fédération Wallonie-Bruxelles doit réévaluer sur les critères d'engagements – il faut faciliter le recrutement des enseignants qui n'ont pas le titre requis.

Madame KAMOUN

Evoque le risque de problème supplémentaire à cause des changements de rythme des vacances scolaires et de la différence de planning entre les communautés.

Madame VERPLANCKE informe que les bruits de couloirs courent sur des changements d'école l'année prochaine car les parents craignent qu'il n'y ait pas d'enseignants.

Madame KAMOUN confirme la bonne réserve de professeurs pour l'année prochaine en filière Immersion NL au sein de l'école.

Monsieur LIGOT demande à ce que l'AP relaye cette information afin que les parents soient rassurés sur ce point.

4. Aménagement parking Métairie - AP

L'AP demande à Monsieur JAQUEMYNS où en sont les demandes de procéder au marquage au sol des places de parking pour éviter la perte de places des personnes qui ne se garent pas toujours correctement.

Monsieur JAQUEMYNS :

- va étudier la question car cette dernière est en lien avec le fait de revoir entièrement le projet du parc vélo, qui, pour rappel, a été refusé tel que proposé par la Région de Bruxelles-Capitale ;
- va prendre contact avec le service de la gestion de l'espace public en ce sens.

Monsieur PIRON remercie pour l'installation des « petits bonhommes » devant l'école et Monsieur JAQUEMYNS confirme l'impact positif de la présence de ces installations devant les écoles quant au comportement des automobilistes. L'Ecole Van Meyel est la première à en bénéficier car l'Avenue Georges Henri est une rue très passante. En effet, ces « petits bonhommes » sont réfléchissants et permettent une meilleure visibilité de l'arrivée aux abords d'une école lorsqu'il fait sombre.

Monsieur PIRON soulève cependant le fait que le « petit bonhomme » installé devant la banque BNP Paribas Fortis ne se voit pas si une voiture est garée.

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL DE PARTICIPATION DU 25 JANVIER 2022

Monsieur JAQUEMYNS ira voir ce qu'il en est et fera, le cas échéant, le nécessaire.

Concernant le marquage des places de parking, Madame VERPLANCKE demande s'il est possible faire malgré tout un marquage temporaire.

Monsieur JAQUEMYNS rappelle qu'il y a des tailles standard à respecter mais verra déjà ce qui peut être fait en ce sens.

5. Suivi du projet « Du Vert à Van Meyel » - AP

Madame LE GAL demande ce qu'il en est des démarches à faire suite à l'acceptation du budget par le vote des habitants.

Monsieur JAQUEMYNS :

- Les porteurs de projets ne doivent rien faire. C'est le service technique qui s'en occupe (service des espaces verts pour les plantations en collaboration avec le service des bâtiments communaux pour le préau toiture verte)
- Le préau devra vraisemblablement faire l'objet d'un permis d'urbanisme. Mais la main d'œuvre interne peut être faite avant.
- Plantations seront faites au moment le plus propice
- Un calendrier de réalisation sera transmis.

En tout état de cause un suivi est fait par les services avec les porteurs de projet.

6. Equipement de l'école en détecteurs de CO2 - AP

Monsieur LIGOT explique qu'avec les subsides reçus, le nécessaire a été fait pour équiper en premier lieu les locaux obligatoires à savoir :

- Les réfectoires ;
- Les salles de sport en ce compris la salle de psychomotricité qui se trouve dans le bâtiment de Prince Baudouin ;
- Les salles communes.

Les détecteurs restant ont été installés dans les classes (1 détecteur par degré). Ils sont déplacés toutes les deux semaines afin de faire une tournante.

Monsieur LIGOT explique également que des détecteurs ne bougent pas car ont été achetés par les professeurs sur leurs fonds propres.

Madame KAMOON rappelle que dans l'enseignement néerlandophone, les détecteurs sont obligatoires dans tous les locaux mais que ce n'est pas en Fédération Wallonie-Bruxelles et que, donc les subsides sont donc limités dans l'enseignement francophone.

La réunion se termine aux alentours de 13h00